



Questionnaire à l'intention de Hélène Hollederer,
candidate aux élections municipales 2020 à Schiltigheim

I. Objectif vélo pour tou.te.s

I-1- Vous engagez-vous à transformer la voirie pour la rendre 100% adaptée aux vélos (pistes cyclables, zones 30, zones de rencontre, zones piétonnes) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : la totalité de la voirie n'a pas vocation à être cyclable. L'objectif est de créer un réseau de pistes cyclables (et bandes cyclables) cohérent et continu (notamment avec les communes voisines STRASBOURG, HOENHEIM et BISCHHEIM) en utilisant les crédits alloués par l'EMS. Hélène Hollederer, Maire de Schiltigheim, se battra pour avoir le financement afin que Schiltigheim soit une véritable ville cyclable au même titre que STRASBOURG .

.....

.....

I-2- Vous engagez-vous à développer une voirie et une signalisation à la hauteur des cyclistes (sécurité, visibilité et lisibilité de la voirie), et des stationnements vélo adaptés (publics/privés sécurisés, un point de vigilance sur les nouvelles constructions) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : Oui développement au plus vite avec des panneaux compréhensibles (panneaux normalisés et explications complémentaires si nécessaire) pour chacun. Balisage lumineux des traversées de route pour les pistes cyclables. Développement des parkings publics éclairés pour les vélos et sécurisés près de la gare de BISCHHEIM/SCHILTIGHEIM. Vérification des permis de construire et incitation à prévoir des parkings en nombre suffisants dans les nouvelles constructions.

.....

.....

I-3- Vous engagez-vous à former des cyclistes d'aujourd'hui et de demain (prévention routière, formation à l'auto réparation...); ce qui rejoint un enjeu fondamental sur les questions d'emplois non délocalisables, d'économie circulaire... ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat

- Non

Commentaires : prévention à l'école, formation des adultes revenant à la pratique du vélo, signalisation, ateliers ESS de réparation

II. Contraindre la place de la voiture

II-1- Vous engagez-vous à instaurer une journée sans voiture au moins annuelle, au mieux mensuelle ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

...Commentaires : oui, une journée annuelle sans voiture , sur un périmètre à déterminer pour garantir l'effet démonstratif sans pénaliser la vie économique . Journée à coupler avec la fête "Schilick à vélo" regroupant toutes les parties prenantes des mobilités à vélo.....

II-2- Vous engagez-vous à revoir le plan de circulation pour créer des zones apaisées sans transit et limiter la vitesse en ville à 30 km/h ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : .le plan de circulation devra prendre en compte le réseau cyclable évoqué ci-dessus. (cohérent et continu.en respectant la réglementation en vigueur) Les zones 30 feront l'objet .d'un zonage déterminé sur des critères objectifs et pertinents

III. Un budget enfin à la hauteur de la capitale du vélo

III-1 Vous engagez-vous à doter l'Eurométropole d'un budget ambitieux à la hauteur des enjeux environnementaux (aide à l'acquisition d'un vélo perso et/ou utilitaire, pass réparation, etc) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : -Elus, nous exercerons pleinement notre pouvoir d'influence auprès de l'EMS pour disposer d'un budget vélo ambitieux à la hauteur de la première ville cyclable de France (dès le vote du 1er budget, fin 2020).....

III-2- Vous engagez-vous à promouvoir le vélo en direction du tourisme et des travailleurs vivant loin des première et deuxième couronnes, plutôt que la voiture, oui au vélo/train, bus/train, communication et mise en œuvre en lien avec les collectifs et services compétents (département, région) ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : le vélo-train et le bus-train relèvent de la responsabilité des autorités organisatrices des transports et de la CTS. Nous ferons pression sur ces structures pour qu'elles mettent en place une politique ambitieuse en faveur du vélo dans le cadre du tourisme comme pour les trajets domicile-travail. Nous veillerons à ce que le premier tronçon du projet soit mené à son terme dans les délais.....

.....

III-3- Vous engagez-vous à créer un comité élargi incluant associations et collectifs de vélos intervenant sur l'ensemble des revues de projets ?

- Oui à partir de la 1ère année du mandat
- Oui à partir de la 2ème année du mandat
- Oui après la 2ème année du mandat
- Non

Commentaires : .Pour tout projet structurant en matière d'aménagement, un comité incluant tous les usagers prendra en compte toutes les mobilités

.....